

**DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale
2024-2026**

Principes organisateurs et indications pour les travaux de validation

Document destiné aux étudiant-e-s

Le présent document vise à expliciter, pour les étudiant·e·s l'organisation et les modes de validation du diplôme postgrade HES-SO intitulé «INTERVENTION SYSTÉMIQUE DANS L'ACTION SOCIALE ET PSYCHOSOCIALE». Il ne se substitue pas au règlement DAS et au règlement de la formation continue auquel il est subordonné.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION :

- Apprendre à se percevoir soi-même en interaction dans différents contextes d'appartenance, en mettant notamment l'accent sur trois contextes privilégiés :
 - Le travail dans une organisation sociale ou médico-sociale
 - La participation à un groupe de formation
 - L'appartenance à une famille d'origine et à une famille actuelle
- Acquérir un regard interactionnel sur les événements, en particulier sur les problématiques sociales, médico-sociales, pédagogiques et sur le travail en équipe
- Construire, développer et exercer de nouvelles capacités de compréhension et d'intervention selon cette approche
- Développer de la créativité dans ses interventions en favorisant la capacité à anticiper, à se centrer sur le développement des ressources de chacun, à s'adapter aux divers contextes et à utiliser des outils spécifiques
- Être capable d'établir son propre positionnement par rapport aux différents courants et modèles d'intervention systémiques.

COMPÉTENCES :

Au terme de la formation, les participant·e·s * devront être capables d'utiliser l'approche systémique pour contribuer à des changements positifs substantiels dans leurs contextes d'intervention. Cela suppose, en particulier, d'avoir acquis les compétences suivantes :

- Maîtriser les concepts théoriques et méthodologiques qui fondent l'épistémologie de l'intervention systémique
- Se considérer acteur d'un système complexe et prendre en compte chaque personne impliquée dans une même situation
- Percevoir les interactions et donner un sens aux événements en lien avec le tissu interactif en présence
- Appréhender l'hypothétisation systémique
- Définir clairement son contexte d'intervention et son positionnement dans l'intervention
- Construire, avec les acteurs ou actrices concerné·e·s, une stratégie d'intervention adaptée aux contextes en présence
- Prendre en compte les rétroactions et les inclure dans la construction de sa stratégie d'intervention
- Savoir être dans l'action et dans le même temps prendre une distance critique par rapport à elle
- Évaluer son action et y mettre un terme.

CONTENUS DE LA FORMATION :

La formation est structurée en trois modules distincts et pourtant en liens étroits les uns avec les autres. Chacun est donc porteur d'une cohérence propre, articulée avec les deux autres.

Chacun de ces modules fait l'objet d'une validation distincte. Un travail de diplôme valide l'ensemble de la formation.

Le but de ce document est de donner aux participant-e-s les indications nécessaires à la réalisation des travaux demandés.

Pour chaque module vous trouverez ci-dessous :

- le contenu sommaire du module
- les compétences développées
- le descriptif du travail de validation
- les critères de validation
- les délais.

Le plan suivant permet d'avoir une vue d'ensemble de la formation et de son organisation.

	1ère année Nombre de jours à confirmer	2ème année Nombre de jours à confirmer	Crédits ECTS et durée à confirmer
Module 1 Épistémologie systémique	10 jours	4 jours	8 ECTS 14 jours
Module 2 Contexte d'intervention et positionnement systémique	5 jours	7 jours	7 ECTS 12 jours
Module 3 Positionnement et actions au sein des différents systèmes d'intervention	5 jours	12 jours	10 ECTS 17 jours
Travail de diplôme			5 ECTS
Durée	20 jours	23 jours (+20 h.supervision)	43 jours

Chaque module est validé par la production d'un travail écrit ou oral. Un travail de diplôme valide l'ensemble de la formation.

INTERVENANT·E·S :

- **Anne-Line Bauen-Schminke:** formatrice
- **Corinne Bircher :** formatrice
- **Xavier Pitteloud :** formateur

Les formatrices et le formateur sont collégialement responsables du contenu de la formation, de ses modules, de son déroulement et de son évaluation : ils constituent le Comité pédagogique (COPED). Ils sont à disposition des participant-e-s lors des journées de formation pour clarifier toutes questions utiles à la réalisation des travaux qui sanctionnent la fin de chaque module. Le ou la responsable de la formation pour l'UFC, Monsieur Michel Favez jusqu'à l'été 2025 et Madame Ann Tharin, maître d'enseignement depuis lors, travaillent en étroit lien avec le COPED.

CONTENU DES MODULES

Chaque module est détaillé dans son contenu, les compétences visées et les modes de validation au cours des pages suivantes.

Module 1 : Épistémologie systémique : changer de regard.

Contenu sommaire du module :

Il s'agit, dans ce module, d'apprendre à penser des thématiques en termes systémiques pour en dégager un positionnement et des pistes possibles d'intervention.

Contenus développés : (ces contenus sont susceptibles d'évoluer au cours de la formation)

- Propriétés des systèmes
- Modèles explicatifs première et deuxième cybernétique
- Construction de la réalité
- Loyautés
- Thématique actuelle
- Mythes et rituels
- Deuil et séparation.

Compétences développées :

- Élaborer une réflexion systémique autour d'un thème
- Élaborer une réflexion spécifique en lien avec le travail social et son propre contexte professionnel
- Documenter une problématique de manière à se situer dans les divers courants systémiques existants, et se positionner clairement dans son rôle et son contexte spécifique.
- Construire des hypothèses de compréhension en termes systémiques et en vérifier la pertinence.

Descriptif du travail de validation :

L'évaluation de ce module se fait par la réalisation d'un travail thématique. Chaque étudiant·e construira, à partir de son contexte professionnel propre, une thématique sur laquelle il souhaite travailler. Celle-ci construite, chacun·e aura à la documenter, c'est-à-dire à chercher dans la littérature des ouvrages ou des articles qui l'éclairent, lui donnent un sens, aident à en comprendre les enjeux. Après l'avoir modélisée et documentée, il ou elle en dégagera un positionnement personnel et des pistes d'intervention.

Concrètement, un peu de temps sera réservé au cours de la formation pour le choix et l'élaboration de ce travail.

Ce travail est individuel. Il n'y a pas de directeur ou directrice de travail de module et les formateurs ou formatrices peuvent être consultés sur des questions en lien avec la recherche bibliographique.

Critères de validation :

1. Clarté de l'expression, respect du cadre et présence d'une bibliographie pertinente et conforme aux normes
2. Pertinence de la thématique choisie et de sa construction en termes systémiques
3. Pertinence des éclairages théoriques et de leur articulation
4. Définition d'un positionnement personnel et propositions de pistes d'action.

Volume et délais :

Le travail comportera 10 à 12 pages (+ une bibliographie).

Ce travail a un statut confidentiel. Il ne sera pas accessible à la bibliothèque.

Le délai pour le remettre est fixé au 30 mai 2025

Le travail est acquis, non-acquis ou non-acquis avec remédiation.

Au cas où il ne serait pas acquis, un nouveau travail est demandé. S'il est non-acquis avec remédiation, un travail complémentaire est demandé selon les modalités fixées par les formateurs ou formatrices. L'étudiant-e ne peut bénéficier que d'une seule remédiation sur le même objet.

Crédits ECTS :

Ce travail sanctionne l'ensemble du module qui est validé par 8 crédits.

Module 2 : Contexte d'intervention et positionnement systémique.

Contenu sommaire du module :

Il s'agit dans ce module de découvrir et de s'approprier le regard que le modèle systémique propose sur la construction de la réalité : se centrer sur le contexte et les interactions. Au travers de cours et d'exercices, chacun-e sera amené à réfléchir à la manière avec laquelle il donne sens aux événements dans lesquels il est impliqué : avec des usagers ou usagères, dans son équipe de travail, dans sa famille d'origine ou dans le groupe de formation.

Contenus :

- Positionnement et intervention
- Aide contrainte
- Identité et appartenances
- De la politique sociale à l'institution
- Enjeux contradictoires
- Travail en équipe
- Être systémicien dans un contexte autre
- Éthique

Compétences développées :

- Développer sa capacité à centrer son regard sur la prise en compte du contexte et des interactions
- Se prendre en compte et prendre en compte les diverses personnes impliquées dans une même situation
- Percevoir les interactions et donner un sens aux événements en lien avec le tissu interactif en présence
- Définir clairement son contexte d'intervention

Descriptif du travail de validation :

Sur la base de ce qui aura été travaillé en formation, chacun devra présenter sa place dans son contexte de travail.

Il vous sera demandé de prendre du recul et d'entrer dans une lecture systémique et circulaire pour faire des liens entre les éléments suivants :

- le fonctionnement institutionnel
- le fonctionnement de l'équipe de travail
- la place spécifique que vous occupez dans cette équipe
- le type de jeux relationnels (usagers, usagères, collègues,...)

Critères de validations :

1. Clarté de l'expression et respect du cadre

2. Capacité à rendre compte de sa propre place dans son contexte professionnel
3. Capacité à se penser en interaction
4. Capacité à prendre du recul et à montrer son questionnement
5. Intégration et appropriation de la pensée systémique.

Volume et délais :

Le travail comportera 7 à 10 pages.

Ce travail a un statut confidentiel. Il ne sera pas accessible à la bibliothèque.

Le délai pour le remettre est fixé au **16 janvier 2026**

Le travail est acquis, non-acquis ou non-acquis avec remédiation.

Au cas où il ne serait pas acquis, un nouveau travail est demandé. S'il est non-acquis avec remédiation, un travail complémentaire est demandé selon les modalités fixées par les formateurs et formatrices.

L'étudiant ne peut bénéficier que d'une seule remédiation sur le même objet.

Crédits ECTS :

La validation de ce module est soumise à l'acceptation de ce travail.

L'ensemble du module est validé par 7 crédits ECTS.

Module 3 : positionnement et actions au sein des différents systèmes d'intervention.

Contenu sommaire du module :

Il s'agit dans ce module d'apprendre à modéliser sa pratique professionnelle pour pouvoir construire des hypothèses d'action utiles à l'intervention. Pour cela, il y aura lieu d'apprendre à chercher de l'information utile, à vérifier si les hypothèses construites permettent de rejoindre les personnes concernées et à élaborer des interventions pensées dans le temps.

Contenus :

- La construction d'hypothèses
- Apprendre à écouter
- Demande
- Travail avec les émotions
- Travail avec les compétences
- Outils et objets flottants
- Réseau
- Prévention
- Récits et narration
- Approche centrée sur les solutions
- Système familial intérieur
- Photolangage et Dixit
- Ligne de vie et blason

Compétences développées :

- Construire des hypothèses de compréhension en termes systémiques et en vérifier la pertinence
- Construire des hypothèses d'action en termes systémiques et en vérifier la pertinence
- Augmenter sa capacité de rejoindre le système d'intervention
- Définir clairement son contexte d'intervention et son positionnement dans l'intervention
- Construire une stratégie d'intervention adaptée aux contextes en présence
- Prendre en compte les rétroactions et les inclure dans la construction de sa stratégie d'intervention
- Évaluer son action et savoir y mettre un terme.

Supervisions :

De plus, ce module comprend une supervision de 20 heures, en petits groupes menés par :

- Aurora Blanco
- Myriam Luisier
- Mauro Mercolli

Descriptif de validation :

La validation de ce module est constituée par la présence en supervision et par la présentation orale dans le cours de la formation de situations professionnelles qui serviront de base à l'analyse de pratique et par l'implication dans les exercices de mise en situation au cours du module de formation.

D'autre part, un travail écrit rendant compte d'une réflexion sur son processus d'intégration de cette approche. Ce travail se fera notamment sur la base du texte rendu lors de l'inscription à la formation, indiquant ses motivations en lien avec sa place dans son milieu familial d'origine et celle qu'il occupe dans son milieu professionnel, du journal de bord, témoin des interrogations, découvertes, étonnements, incompréhensions tout au long de la formation, du questionnement qui a été travaillé en sous-groupe de formation ainsi que par l'évolution des réflexions sur le positionnement de l'étudiant·e tout au long de la formation. Le travail sera articulé autour de 4 thèmes :

- Les acquisitions théoriques et conceptuelles
- Les liens entre la théorie et la pratique professionnelle
- Le cheminement personnel
- Le processus de groupe

Les critères de validation du travail écrit :

1. Clarté de l'expression et respect du cadre
2. Capacité à montrer son questionnement et son évolution
3. Intégration et appropriation de la pensée systémique
4. Liens avec la perception des formateurs sur ce que le participant a montré durant la formation.

Volume et délais :

Le travail comportera 5 à 7 pages.

Ce travail a un statut confidentiel. Il ne sera pas accessible à la bibliothèque.

Le délai pour le remettre est fixé au **24 avril 2026**

Le travail est acquis, non-acquis ou non-acquis avec remédiation.

Au cas où il ne serait pas acquis, un nouveau travail est demandé. S'il est non-acquis avec remédiation, un travail complémentaire est demandé selon les modalités fixées par les formateurs et formatrices. L'étudiant ne peut bénéficier que d'une seule remédiation sur le même objet.

L'évaluation de ce travail se fera lors du bilan individuel de fin de formation.

Crédits ECTS :

Ce travail sanctionne l'ensemble du module qui est validé par 10 crédits ECTS.

Travail de diplôme :

La formation dans son ensemble fait l'objet d'une validation spécifique. Un travail de fin de formation est exigé dont l'objectif est de montrer la capacité du participant ou de la participante à maîtriser l'ensemble des objectifs poursuivis par le processus de formation tels que cités au début de ce document.

Descriptif du travail de diplôme :

L'évaluation de l'ensemble des compétences acquises au cours de la formation se fait par la présentation écrite d'un processus d'intervention.

Il s'agit donc de présenter une situation issue de son contexte professionnel dans laquelle le participant ou la participante est légitimé à se positionner en tant qu'intervenant.

La situation professionnelle présentée peut avoir été travaillée en supervision.

Après avoir présenté les informations pertinentes qui permettent de comprendre le contexte et les personnes en présence, le participant ou la participante devra montrer comment il construit des hypothèses de compréhension, comment il ou elle les a vérifiées et comment il a construit une stratégie d'intervention. Il ou elle devra ensuite montrer comment il ou elle l'a mise en œuvre, avec quels effets et comment il ou elle a réajusté son intervention en fonction des rétroactions du système d'intervention. La clarté de son positionnement en tant qu'intervenant-e dans un contexte spécifique devra également apparaître.

Le participant ou la participante rendra compréhensible la manière avec laquelle il ou elle s'utilise lui-même dans l'intervention.

Selon la notation et avec l'accord de l'étudiant-e, ce travail aura un statut public (cf. règlement de la formation). Il est donc nécessaire que les données personnelles ne permettent pas l'identification des personnes et, dans la mesure possible, des structures professionnelles qui forment le contexte de l'intervention.

Ce travail est individuel. Il n'y a pas de directeur ou de directrice de travail de fin de module et les formateurs et formatrices peuvent être consulté-e-s sur des questions précises.

Ce travail devra être soutenu oralement devant un jury composé d'un formateur ou d'une formatrice et d'un expert ou d'une experte externe.

Critères de validation :

1. Capacité à présenter une situation en termes systémiques et à en maîtriser les concepts
2. Pertinence et vérification des hypothèses élaborées prenant en compte l'ensemble des personnes impliquées et donnant un sens aux événements concernés
3. Capacité à construire une stratégie d'intervention en lien avec l'hypothèse posée et en adéquation avec le contexte professionnel du participant et avec le contexte de l'utilisateur
4. Capacité d'implication personnelle et clarté du positionnement dans le rôle d'intervenant
5. Capacité à prendre du recul pour évaluer son action à l'écrit ainsi que lors de la soutenance orale
6. Présence d'une bibliographie pertinente et conformité aux normes pour l'établir.

Volume et délais :

Le travail comportera 15 à 20 pages.

Le délai pour le remettre est fixé au **25 septembre 2026** ou au **18 décembre 2026**

Les dates précises des soutenances seront communiquées en cours de formation.

Information sur quelques éléments techniques.

Crédits ECTS :

Chaque module ainsi que le travail de diplôme sont validés selon l'échelle de notation des crédits ECTS. Les conditions de notation sont explicitées dans le règlement de la formation ; merci de vous y rapporter.

ABSENCES ET PERTE D'EMPLOI

Absences

Un quota d'absence de 10%, soit 4,5 jours pour l'ensemble de la formation, peut être toléré bien que la participation soit comprise comme obligatoire. Il appartient alors au participant ou à la participante de se renseigner auprès de ses collègues pour savoir le travail qui a été fait, emprunter des notes de cours ou demander aux formateurs et formatrices si des lectures sont possibles. Dans tous les cas, un travail compensatoire peut être en outre demandé par les formateurs et formatrices.

Le ou la responsable de la formation et/ou le doyen ou la doyenne de l'Unité de formation continue peuvent être mobilisé·e·s pour traiter les situations particulières ou lorsque la possibilité de poursuivre la formation est en cause.

Au-delà de 4,5 jours d'absence, la détermination du ou de la responsable de la formation et/ou du doyen ou de la doyenne de l'UFC est requise. Dans tous les cas, des travaux complémentaires sont demandés.

Perte d'emploi

Si le participant ou la participante perd son emploi, il ou elle en informe obligatoirement, sans délai, un·e membre du Comité pédagogique. Un entretien peut alors être organisé, en présence du ou de la responsable de la formation le cas échéant, afin de prendre acte de la situation et d'en évaluer l'impact sur le processus de formation. Au-delà d'un trimestre sans emploi, la situation est vue par le ou la responsable de la formation en lien avec le doyen ou de la doyenne de l'unité de formation continue. Une absence prolongée d'emploi peut amener une suspension de la formation (cf. article 7.9 du règlement).

Supervision.

En ce qui concerne spécifiquement la supervision, au maximum deux heures d'absence sont tolérées sur les 20 heures requises. Au-delà, les heures de supervision manquantes doivent être rattrapées par une supervision aux frais du participant ou de la participante.

Les modalités de ce rattrapage et des exceptions éventuelles sont fixées d'entente avec le ou la responsable de la formation.

Conséquences de l'arrêt éventuel de la formation ; fin de formation sans possibilité d'obtenir un diplôme (module noté F)

En cas d'impossibilité de validation du DAS pour toutes raisons, une attestation de présence est dans tous les cas délivrée.

Cérémonie de remise des diplômes

Elle sera organisée **en automne 2027**.

Annexe 1 : RÉCAPITULATIF DES ÉCHÉANCES DE LA FORMATION

30 mai 2025	Remise du travail 1^{er} module : Élaborer une thématique en termes systémiques»
16 janvier 2026	Remise du travail du 2^{ème} module : «Ma place dans mon contexte professionnel»
24 avril 2026	Remise du travail du troisième module : «Mon processus évolutif de formation»
12 juin 2026	Dernier jour de formation
25 septembre 2026	Premier délai de remise des travaux de fin de formation
18 décembre 2026	Second délai de remise des travaux de fin de formation
Novembre 2026	Soutenances, 1^{er} délai
Fin février 2027	Soutenances, 2^{ème} délai
Début d'automne 2027	Cérémonie de remise des diplômes

DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale 2024-2026

(Sous réserve de modifications)

		date	Contenus	Modules
1	1	jeudi, 19 septembre 2024	Introduction	0
	2	vendredi, 20 septembre 2024	Prop. Des Systèmes	1
2	3	jeudi, 10 octobre 2024	Prop. Des Systèmes	1
	4	vendredi, 11 octobre 2024	Modèles explicatifs 1ère Cyb.	1
3	5	jeudi, 14 novembre 2024	Hypothèses	3
	6	vendredi, 15 novembre 2024	Constr. De la réalité (ligne de vie)	1
4	7	jeudi, 12 décembre 2024	Positionnement et Intervention (ligne de vie)	2
	8	vendredi, 13 décembre 2024	Apprendre à écouter	3
5	9	jeudi, 16 janvier 2025	Modèles explicatifs 2ème Cyb.	1
	10	vendredi, 17 janvier 2025	Intro au travail Thématique	1
6	11	jeudi, 13 février 2025	Demande	1 et 3
	12	vendredi, 14 février 2025	Aide contrainte	2
7	13	jeudi, 13 mars 2025	Identité et Appartenances	2
	14	vendredi, 14 mars 2025	Identité et Appartenances	2
8	15	jeudi, 3 avril 2025	Loyauté	1
	16	vendredi, 4 avril 2025	Loyauté	1
9	17	jeudi, 15 mai 2025	Thématique actuelle	1
	18	vendredi, 16 mai 2025	Travail avec les émotions	3 et 2
{10}	19	jeudi, 12 juin 2025	Travail avec les émotions	3 et 2
	20	vendredi, 13 juin 2025	Bilan 1re année	0

11	21	jeudi, 21 août 2025	Travail avec les compétences	3 et 2
	22	vendredi, 22 août 2025	Outils et objets flottants	3 et 2
12	23	jeudi, 11 septembre 2025	Travail avec les compétences	3
	24	vendredi, 12 septembre 2025	Outils et objets flottants	3
13	25	jeudi, 2 octobre 2025	De la politique sociale à l'institution	2
	26	vendredi, 3 octobre 2025	Enjeux contradictoires	2
14	27	jeudi, 13 novembre 2025	Réseau	2
	28	vendredi, 14 novembre 2025	Réseau	2
15	29	jeudi, 11 décembre 2025	Travail en équipe	3
	30	vendredi, 12 décembre 2025	Travail en équipe	3
16	31	jeudi, 15 janvier 2026	Mythes et rituels	1
	32	vendredi, 16 janvier 2026	Prévention et compétences	3
17	33	jeudi, 5 février 2026	Récits et narration	3
	34	vendredi, 6 février 2026	Récits et narration	3
18	35	jeudi, 5 mars 2026	ACS	3
	36	vendredi, 6 mars 2026	IFS	3
19	37	jeudi, 23 avril 2026	Photolangage / Dixit	3
	38	vendredi, 24 avril 2026	Être systémicien dans un contexte autre / Ethique	2
20	39	jeudi, 21 mai 2026	Thématique actuelle	1
	40	vendredi, 22 mai 2026	Bilan 2ème année	0
21	41	mercredi, 10 juin 2026	Ligne de vie et blason	3
	42	jeudi, 11 juin 2026	Deuil et séparation	1
	43	Vendredi 12 juin 2026	Processus de fin	0